

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Pour diffusion immédiate

### *La Commission scolaire des Phares remporte l'un des Prix d'internationalisation de l'éducation du réseau des commissions scolaires du Québec pour le recrutement d'élèves tunisiens au Centre de formation professionnelle Mont-Joli - Mitis*

Rimouski, le 15 novembre 2011 - La Commission scolaire des Phares (CSDP) est fière d'annoncer qu'elle a mérité l'un des *Prix d'internationalisation de l'éducation du réseau des commissions scolaires du Québec*, dans la catégorie « Recrutement d'élèves étrangers », pour la réalisation d'un projet de recrutement de Tunisiens en formation professionnelle au Centre de formation professionnelle Mont-Joli - Mitis (CFP Mont-Joli - Mitis).

« *Le prix que la CSDP remporte souligne le fait que notre commission scolaire est maintenant reconnue, au Bas-Saint-Laurent et ailleurs au Québec, pour son expertise non seulement pour le recrutement, mais aussi pour l'accueil et le suivi des dossiers d'élèves en formation professionnelle* », commente Mme Julie Potvin, directrice adjointe au Centre de formation Rimouski-Neigette (CFRN) et conseillère pédagogique responsable du dossier ayant reçu le prix, avec M. Bertrand Michaud, directeur du CFP Mont-Joli - Mitis, au nom de la CSDP.

À l'automne 2010, quatre élèves tunisiens ont été accueillis au CFP Mont-Joli - Mitis pour entreprendre des formations en Mécanique agricole (1), en Production laitière (1) et en Soudage-Montage (2). Ils devraient recevoir leur diplôme au cours de la présente année scolaire. La venue de ces élèves est le fruit d'une démarche de recrutement et de réseautage auprès de partenaires de l'étranger.

Tout a débuté lors de la participation de la CSDP aux Salons de la formation à Tunis et à Sousse, en Tunisie, à l'automne 2008, avec l'aide de la coopérative Éducation internationale. Après avoir conclu une convention de partenariat avec l'Agence de vulgarisation et de formation agricole (AVFA) tunisienne, la CSDP a été en mesure, grâce à cette collaboration, à la participation de l'Agence tunisienne de la formation professionnelle (ATFP) et à celle d'un consultant, de procéder à la sélection de ces élèves. Les critères de sélection étaient, entre autres, l'expression en français et la capacité d'adaptation. D'autres candidats ont présenté leur dossier depuis. Deux nouveaux élèves étrangers sont arrivés en formation professionnelle pour les années scolaires 2011-2012 et 2012-2013, alors qu'un troisième a déposé son dossier et devrait être admis sous peu.

Ces démarches de recrutement ont des suites très intéressantes pour le réseau de l'éducation dans l'Est du Québec, car quatre commissions scolaires de la région ont accompagné la CSDP



dans ses démarches de recrutement à l'étranger l'an dernier. « *La CSDP entrevoit donc la poursuite à long terme de ces démarches de recrutement à l'étranger, notamment en Guadeloupe. Nous comptons mettre en valeur l'expertise acquise depuis trois ans. Tout le processus de recrutement et l'accueil des élèves étrangers ne sont pas intégrés dans un établissement scolaire tant et aussi longtemps que celui-ci n'a pas réalisé l'ensemble d'un cycle, c'est-à-dire au moins une année. Nous avons vécu toutes les étapes et sommes parmi les premiers au Québec à les avoir vécues. Grâce à cette expertise, nous réussissons désormais à accompagner à distance et de façon assez efficace des élèves qui veulent venir étudier au Québec en formation professionnelle* », mentionne Mme Potvin.

Ce concours, tenu par Éducation internationale, une Coopérative de services de développement et d'échanges en éducation, vise à souligner les meilleurs projets d'internationalisation réalisés par les commissions scolaires. Neuf projets étaient finalistes, dans cinq catégories distinctes. Outre la catégorie « Recrutement d'élèves étrangers », on y a remis des prix dans les catégories « Développement des affaires internationales », « Mobilité internationale », « Initiative d'internationalisation » et « Mention spéciale du jury ». Les prix ont été remis le 27 octobre 2011 à Québec dans le cadre d'une soirée de gala réunissant des représentants de commissions scolaires québécoises, de l'Association des commissions scolaires anglophones, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ainsi que du ministère des Relations internationales.

– 30 –

Source : Mme Julie Potvin  
Conseillère pédagogique  
Centre de formation Rimouski-Neigette  
418 722-4922, poste 1231

### **À propos de la Commission scolaire des Phares**

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.



[www.desforcesquisadditionnent.ca](http://www.desforcesquisadditionnent.ca)